

Rechercher : [Les sites animés par le Syndicat](#)[Le réseau natura 2000](#)[Participez](#)

Menu principal

[Accueil](#)[Les chauves-souris du massif des Monges et du Cheval Blanc : une richesse patrimoniale !](#)[Fête de la nature](#)[Participez](#)[Les sites animés par le Syndicat Mixte du massif des Monges](#)[FR9301545](#)[FR9301530](#)[FR9301535](#)[Le patrimoine biologique des sites](#)[Liens utiles](#)[Le syndicat mixte](#)[Historique du Syndicat du massif des Monges](#)[Les Elus du Syndicat](#)[La fête du Massif des Monges](#)[Les statuts du Syndicat](#)[Communiqués de presse](#)[Le Massif des Monges en photos](#)[Les actions du syndicat mixte du massif des Monges](#)[Le réseau natura 2000](#)[Vous avez besoin d'un renseignement sur un site Natura 2000 ?](#)

Accueil » [Les sites animés par le Syndicat Mixte du massif des Monges](#) » [Le syndicat mixte](#) » [Historique du Syndicat du massif des Monges](#)

Historique du syndicat mixte du massif des Monges

Le **Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du massif des Monges** est créé en 1992 par 5 communes situées au cœur du massif : **Authon, Auzet, Barles, Bayons et Selonnet**.

Leurs élus désiraient **protéger cet espace naturel** et quasi vierge de toute infrastructure touristique. Ils avaient (et ont toujours) l'ambition de le protéger et le faire vivre dans le cadre d'un **développement harmonieux et concerté**. Cette entente se concrétisait chaque année par la **Fête du massif**, organisée à tour de rôle par chacune des cinq communes.

Plusieurs études ont permis d'établir un diagnostic économique, social et environnemental du massif. Elles ont débouché sur des actions concrètes.

Tout d'abord la création d'un **circuit touristique de randonnées** sillonnant le massif, décrit dans un guide : le **Tour du massif des Monges**.

Ensuite, la singularité du territoire a attiré l'attention de l'**Office National des Forêts** pour y implanter son produit de randonnées, accompagnées ou non : **Retrouvance**. A partir de maisons forestières rénovées ou de nouveaux équipements, des points d'accueil ont été créés sur le massif. Géré par l'ONF en liaison étroite avec le Syndicat mixte, « Retrouvance » verra le jour en 2016.

Parallèlement aux réflexions des élus du SIVU des Monges, l'Etat procédait à l'aménagement du territoire. Chaque commune s'est rattachée à une communauté de communes et, en 20??, le SIVU s'est transformé en **Syndicat mixte du Massif des Monges (S3M)** regroupant cinq intercommunalités : **Pays de Seyne, Asse-Bléone-Verdon** (anciennement 3 vallées), **Duyes et Bléone, Sisteronais et La Motte du Caire - Turriers**. La CC de **Haute Bléone** a ensuite rejoint le S3M dans le but de participer à une étude sur la mise en place d'un **Parc naturel régional (PNR)**.

Cette « étude prospective pour un projet de territoire » a conclu à l'intérêt pour le Syndicat de reprendre la gestion du **Géoparc de Haute Provence**, avant d'envisager la création d'un PNR.

Le Syndicat mixte du Massif des Monges a donc pour objet :

- **l'étude et la mise en valeur du massif** en respectant l'identité de chacune de ses communes et de l'équilibre forestier ;

